

## **Liste récapitulative des projets ayant fait l'objet d'une autorisation par motion**

### **I. Département des travaux publics :**

<u>Motion du 19/12/2006 :</u>
-------------------------------

#### **a) en ce qui concerne le champ d'intervention de l'administration des bâtiments publics :**

- de garantir la sécurité de l'aéroport • **service Incendie et sauvetage : l'aéroport**
- de fournir au pays, l'infrastructure scolaire qui lui est indispensable - **Neie Lycée à Mersch et LTPES bâtiment définitif à Mersch**
- de contribuer à la matérialisation du projet-phare de Belval-Ouest tout en fournissant un apport à la décentralisation - **bâtiment administratif à Esch-Belval - à l'infrastructure scolaire - lycée à Esch-Belval ainsi qu'à la création de l'Université de Luxembourg**

#### **b) en ce qui concerne le champ d'intervention des ponts et chaussées :**

- de garantir la pérennité des liaisons routières avec nos pays voisins, **reconstruction du pont frontalier à Grevenmacher ;**
- d'assurer la longévité des grands ouvrages traversant le lac du barrage d'Esch/Sûre - **reconstruction des tabliers des ponts OA 498 et OA 499 portant sur le lac du barrage à Insborn et à Lultzhausen -réhabilitation des ouvrages d'art du barrage de Rosport ;**
- de contribuer au développement urbain de la Ville de Luxembourg - **réaménagement du boulevard Raiffeisen à la Cloche d'Or;**
- de remplir les normes européennes en matière de sécurité - **construction d'un évacuateur de crues au barrage principal à Esch-sur-Sûre et d'un tunnel de décharge dans la localité d'Esch-sur-Sûre ;**

**Motion du 24/10/2007 :**

**a) en ce qui concerne le champ d'intervention de l'administration des bâtiments publics :**

- de garantir un encadrement adéquat à l'agriculture luxembourgeoise – **construction d'un nouveau laboratoire pour l'ASTA à Gilsdorf;**
- d'assurer le bon fonctionnement de l'administration des Ponts et Chaussées – **construction de dépôts pour les Ponts et Chaussées à Mersch et à Echternach ;**
- de contribuer au maintien des structures européennes au Luxembourg – **Mise à niveau des annexes A, B et C de la Cour de Justice européenne ;**
- de créer un endroit d'accueil pour demandeurs d'asile – **Construction d'un nouvel immeuble sur le site du Foyer Don Bosco ;**
- d'améliorer l'offre scolaire – **construction d'un Lycée technique agricole à Gilsdorf et d'infrastructures sportives à Diekirch ; construction du Nordstad – Lycée Ettelbruck ; construction d'un Lycée technique à Clervaux ; construction d'un Lycée à Differdange ; création d'un Lycée Sports-Etudes**

**b) en ce qui concerne le champ d'intervention de l'administration des ponts et chaussées :**

- d'assurer une gestion responsable de notre patrimoine bâti, tout en tenant compte des impératifs d'une mobilité bien organisée – **Réhabilitation du Pont Adolphe ;**
- d'améliorer la performance, la sécurité et le degré d'équipement du réseau routier du Grand-duché de Luxembourg – **mise à 2 x 3 voies des A3 et A6 entre Croix de Gasperich et échangeur de Capellen ; mise à 2 x 2 voies de la route N1 entre l'échangeur Irrgarten et l'aéroport ; élimination des passages à niveau dans la traversée de Schifflange ; reconstruction du Viaduc à Mersch ; réalisation du tronçon manquant entre les échangeurs de Hellange et de Frisange complété par l'aménagement d'une station de service sur l'autoroute de la Sarre ; réaménagement de l'échangeur Dudelage-Burange sur la Collectrice du Sud ; contournement de Bascharage et de Dippach ; nouvelle transversale reliant la N7 à la N18 au nord de Clervaux ; réaménagement de l'échangeur de Pontierre (N13/A4) ; contournement d'Ettelbruck/Feulen (N7-N15) ;**
- d'améliorer à la fois la qualité urbanistique à l'intérieur des localités et la sécurité des usagers de la route en supprimant tous les passages à niveau dans les localités – **élimination du passage à niveau PN 20b à l'intérieur de Lorentzweiler - élimination du passage à niveau PN18 à l'intérieur de Heisdorf;**

**Motion du 23/10/2008 :**

**a) en ce qui concerne le champ d'intervention de l'administration des bâtiments publics :**

- doter le pays d'une infrastructure spécifique permettant d'accueillir dans des conditions appropriées les détenus préventifs en complément de centre pénitentiaire de Schrassig :- **maison d'arrêt de Sanem**
- valoriser un élément important de notre patrimoine industriel en lui donnant une affectation permettant à la fois de répondre à sa récente vocation culturelle et de contribuer à la revitalisation du quartier concerné de la ville de Luxembourg-**aménagement des rotondes à Luxembourg-Bonnevoie**
- poursuivre les efforts entrepris depuis 2004 en vue d'améliorer substantiellement l'infrastructure scolaire du pays, ceci dans le respect des principes de décentralisation de l'aménagement du territoire : **construction du Lycée technique pour professions de santé et la construction du Centre national de la formation professionnelle continue à Ettelbruck**
- intégrer à la priorité d'intervention qu'est l'infrastructure scolaire également des projets de rénovation et de réaménagement, en vue notamment d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments en question : **rénovation de l'Athénée de Luxembourg, réaménagement du lycée Hubert Clement à Esch/Alzette, transformation du centre d'éducation différenciée à Esch/Alzette**
- lancer au cours de la prochaine année un apport au niveau d'une autre priorité d'action du gouvernement, à savoir celle des infrastructures sociales : **transformation du centre intégré pour personnes âgées à Bofferdange**

**b) en ce qui concerne le champ d'intervention de l'administration des ponts et chaussées :**

- assurer une liaison directe de la « Nordstadt » au réseau autoroutier, d'aménager un réseau performant jusqu'au rond-point « Fridhaff »: **Mise à 2x2 voies de la B7 entre le viaduc de Colmar-Berg et Ettelbruck, élargissement de l'assise de la N27A entre le rond-point Fridhaff et l'échangeur d'Erpeldange**
- dégager les localités de Heinerscheid et de Hosingen du trafic de transit et des poids lourds, tout en se donnant la possibilité de déclasser l'ancienne N 7 en déplaçant la route européenne E421/N7 sur les deux contournements concernés : **contournements de Heinerscheid et de Hosingen**
- améliorer et assurer une meilleure cohérence du tracé de la collectrice du sud par la création d'une liaison performante entre les parties est et ouest de cette autoroute, assurer le désengorgement de l'échangeur de Lankelz, ainsi que le délestage du réseau secondaire : **élargissement de l'autoroute A4 entre l'échangeur Ehlerange/Lankelz et l'échangeur Foetz**
- adapter le réseau routier aux besoins de capacité et de sécurité suite aux développements des localités de Sanem et Differdange, de créer la possibilité de raccorder le crassier Differdange/ Sanem via le CR175 à l'A13 et d'offrir ainsi un

deuxième accès à cette friche en vue de sa reconversion: **réaménagement de l'échangeur de Sanem sur la collectrice du Sud**

- compléter au niveau de la voirie le projet de la nouvelle maison d'arrêt compte tenu des exigences spécifiques de cette infrastructure : **voirie d'accès vers la nouvelle maison d'arrêt de Sanem**

## **II. Département des transports :**

<b><u>Motion du 19/12/2006 :</u></b>
--------------------------------------

1. Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Esch-sur-Alzette;
2. Gare périphérique de Cessange (espace public) ;
3. Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets repris sub. 1. et 2. (V compris les infrastructures ferroviaires dans la gare de Cessange) ;
4. Nouvelle ligne ferroviaire à deux voies entre Luxembourg et Bettembourg ;
5. Gare périphérique de Howald (espace public) ;
6. Modifications au niveau de la Gare centrale nécessaires dans le cadre des projets repris sub. 4. et 5. (V compris les infrastructures ferroviaires dans la gare de Howald) ;
7. Installation d'un nouveau Poste Directeur pour la Gare de Luxembourg ;
8. Réaménagement de la Gare de Luxembourg avec les têtes Sud et Ouest (sans les projets repris sub. 3. et 6.) ;
9. Extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg (tram léger) ;
10. Gare périphérique de Kirchberg (LUXEXPO) ;
11. Tunnel de raccordement en direction d'Obercorn ;
12. Optimisation de la ligne Kleinbettingen (modernisation et renouvellement des infrastructures de la ligne et redressement des courbes dans le cadre du projet EuroCap-Rail) ;
13. Gare de Differdange - renouvellement et modernisation des installations fixes;
14. Gare de Luxembourg - reconstruction d'un passage supérieur (rue d'Alsace) ;
15. Ligne du Nord - reconstruction d'un pont-rivière à Ettelbruck ;
16. Aménagement d'une voie d'évitement à Michelau ;

**Motion du 24/10/2007 :**

1. l'élaboration des études nécessaires à la réalisation des projets en cause s'avère indispensable à partir de l'exercice budgétaire 2008 afin de réduire le risque d'accidents, ainsi que les frais de maintenance et de contribuer en même temps au développement urbain de la Commune de Schifflange par la **suppression des passages à niveau Nos 91, 91a et 92 à Schifflange ;**
2. de réduire le risque d'accidents, ainsi que les frais de maintenance et de contribuer en même temps au développement urbain de la Commune de Steinsel par la **suppression du passage à niveau No 18 à Heisdorf ;**
3. de réduire le risque d'accidents, ainsi que les frais de maintenance et de contribuer en même temps au développement urbain de la Commune de Lorentzweiler par la **suppression du passage à niveau No 20b à Lorentzweiler ;**
4. **d'adapter les installations de triage à Bettembourg** qui arrivent à saturation suite à la concentration de toutes les opérations de triage sur le site de Bettembourg, au volume du fret ferroviaire en constante progression par une extension des faisceaux de débranchement et de réception;
5. d'encourager le transfert du trafic fret de la route sur le rail et de prendre en compte la forte croissance des volumes fret, ainsi que le fait que le Container-Terminal à Bettembourg/Dudelange a atteint ses limites en aménageant un nouveau terminal intermodal et un nouveau terminal d'autoroute ferroviaire,

**Motion du 23/10/2008 :**

- 1) de **moderniser et de renouveler à la gare de Bettembourg les infrastructures ferroviaires** en raison de leur âge et de l'usure avancée du matériel de superstructure et pour pouvoir répondre dans les années à venir à l'augmentation du trafic;
- 2) de **moderniser et de renouveler au triage de Bettembourg/Dudelange les installations fixes** en raison de leur âge et de l'usure avancée du matériel de superstructure, pour réduire au minimum les risques de sécurité et pour pouvoir répondre dans les années à venir à l'augmentation du trafic de toutes directions;
- 3) de réduire le risque d'accidents, ainsi que les frais de maintenance et de contribuer en même temps au développement urbain de la Commune de Bettembourg par la **suppression du passage à niveau No 4a à Bettembourg ;**
- 4) de **moderniser et de renouveler à la gare Belval-Usines les installations fixes** en raison de leur âge et de l'usure avancée du matériel de superstructure et pour réduire au minimum les risques de sécurité;
- 5) de **renouveler et de compléter au Port de Mertert les installations fixes**, en remplaçant des installations qui arrivent à limite d'âge et par l'adjonction des voies supplémentaires pour les besoins des exploitants dans le faisceau de voies côté Grevenmacher et dans la cour près du bassin portuaire;

- 6) de réaménager les alentours de la gare d'Ettelbruck, de reconstruire le bâtiment-voyageurs, de créer une gare routière et un Park&Ride et d'adjoindre un deuxième souterrain pour voyageurs répondant aux critères d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite;
- 7) de construire une sous-station 225 kV 1 2X25 kV à Flebour liée au poste d'injection de Michelau dans le cadre d'une stratégie globale de fiabilisation et d'augmentation de capacité électrique du réseau ferroviaire luxembourgeois;
- 8) d'installer un système de suivi et de régulation de la circulation des trains en temps réel pour permettre aux régulateurs de la circulation de prévoir des mesures de disposition nécessaires pour parer à d'éventuels conflits et d'augmenter ainsi la fluidité du trafic ferroviaire;
- 9) de créer une centrale nationale en vue de la surveillance à distance des multiples installations de génie technique du réseau ferré luxembourgeois;
- 10) de réduire le risque d'accidents, ainsi que les frais de maintenance et de faciliter l'accès à certains quartiers d'Oberkorn par la suppression des passages à niveau n°13 et 14 à Oberkorn